

**R**etraité, Fernand Perret a mis à profit son temps disponible pour aider les autres. C'est dans cet esprit qu'en 2020, l'ex-gérant d'une coopérative s'est arrêté une première fois pour faire monter dans sa voiture trois jeunes exilés qui longeaient la route d'Urrugne, son petit village situé à 5 kilomètres de la frontière espagnole. « Ils étaient épuisés, trempés et affamés. Je leur ai proposé de prendre une douche à la maison, on a partagé un repas, ils ont dormi chez nous et, le lendemain, je les ai déposés au centre d'hébergement pour demandeurs d'asile de Bayonne. Ensuite, tout naturellement, je l'ai refait régulièrement pour d'autres. »

Dans la région, Fernand n'est pas le seul à avoir ce réflexe. Les bénévoles de l'association Bidasoa Etorkinekin (Bidasoa, en référence à la rivière du même nom qui longe la frontière franco-espagnole, et Etorkinekin, qui signifie « avec ceux qui arrivent » en basque) se relaient pour aller récupérer des personnes en détresse repérées par des riverains ou des automobilistes. « Celui ou celle d'entre nous qui est disponible va les chercher. Cela leur évite de prendre les transports en commun sans titre de transport et/ou de se faire refouler en Espagne par la police aux frontières avant d'avoir pu être pris en charge s'ils sont mineurs ou demander l'asile en France pour ceux, francophones, qui le souhaitent », explique Fernand, qui a rejoint le groupe des solidaires.

#### « SOUPÇONNÉ D'ÊTRE UN PASSEUR »

Le 20 mars 2023, il se rend devant la mairie d'Hendaye (Pyrénées-Atlantiques) pour prendre en charge quatre jeunes qui s'y étaient réfugiés. « C'était en milieu d'après-midi. Ils sont montés dans la voiture et on a pris la direction de Bayonne. Mais à un rond-point, deux voitures de police banalisées et des agents en civil m'attendaient. Deux hommes m'ont extirpé violemment de mon véhicule en me hurlant de ne pas résister », explique le retraité qui a encore du mal à croire à ce qui lui est arrivé. « Une ou deux fois déjà, je m'étais fait contrôler sur la route, mais je ne me laissais pas intimider car je savais pertinemment que prendre des personnes en stop sur le territoire français, quelle que soit leur couleur de peau, n'a rien d'illégal. Donc, les policiers m'avaient toujours laissé repartir. »



Le sexagénaire agit en tant que bénévole au sein de l'association basque Bidasoa Etorkinekin.

## Fernand Perret, la solidarité criminalisée

Pour avoir accompagné de jeunes exilés depuis Hendaye jusqu'à un centre d'hébergement à Bayonne, le retraité a subi une arrestation brutale, une garde à vue, la perquisition de son domicile. Aucune charge n'a été retenue contre lui.

Pas cette fois. Le sexagénaire est emmené au commissariat, toutes sirènes hurlantes, et placé en garde à vue pour « infraction d'aide à l'entrée, à la circulation et au séjour irrégulier d'étrangers en France, commis en bande organisée, et participation d'association de malfaiteurs en vue de commettre un délit, infraction commise depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022 dans tout le département des Pyrénées-Atlantiques,

jusqu'au 20 mars 2023 », selon le billet de garde à vue que nous avons pu consulter. « J'ai compris en arrivant au commissariat de la police aux frontières d'Hendaye que je faisais l'objet d'une enquête depuis près de neuf mois, via des filatures, des écoutes téléphoniques et le placement d'une balise sous ma voiture. Clairement, ils me soupçonnaient d'être un passeur », se souvient Fernand, qui n'a pourtant jamais passé la

frontière et toujours agi à titre humanitaire et bénévole.

On lui annonce qu'il restera enfermé 48 heures et on lui interdit de prévenir quiconque, pas même son épouse. Celle-ci sera réveillée le lendemain à l'aube par six policiers qui se sont présentés au domicile du couple. « À leur vue, elle fut morte d'inquiétude, pensant qu'il m'était arrivé quelque chose. Son soulagement de me savoir vivant a été de courte durée car les policiers ont commencé à perquisitionner la maison et l'ont elle-même placée en garde à vue », raconte-t-il.

**« Écoutes téléphoniques, filatures : j'ai découvert que je faisais l'objet d'une enquête depuis près de neuf mois. »**

Dans le même temps, la maison de sa belle-sœur, voisine, est fouillée, tandis que son occupante est arrêtée. « Ce genre d'action totalement disproportionnée de la part des autorités vise à faire croire à la population qu'il se passe des choses graves. Or, le jour où on m'a arrêté, j'avais simplement pris des gens qui s'étaient réfugiés à la mairie d'Hendaye en vue de les amener à Bayonne, dans un centre d'hébergement géré par une communauté de communes. Donc, d'un lieu public à un autre », déplore Fernand Perret.

Le lendemain, il est auditionné pendant trois heures et demie. Malgré la débauche de moyens déployés, aucune charge ne peut être retenue contre lui et ses proches. Vers 15 heures, ils sont tous libérés, non sans une ultime avanée : la confiscation de leurs téléphones portables. « Avec le concours de notre avocat, nous avons obtenu leur restitution après un an d'attente », soupire Fernand. Depuis, le jeune retraité continue ses actions solidaires, mais « d'autres bénévoles ont pris peur, ce que je comprends. Moi-même, si j'avais dû prévenir à mon travail que j'étais en garde à vue, cela m'aurait mis mal à l'aise. Être traité comme un criminel n'est pas anodin », confie-t-il, tenant à tempérer : « Bien évidemment, ce que j'ai vécu n'est rien au regard de ce que subissent les exilés eux-mêmes. »

EUGÉNIE BARBEZAT